



FICHE FOYER SOCIO-EDUCATIF

ANNEE 2026/2027

Madame, Monsieur,

Le Foyer du collège est, comme l'Association Sportive, une association type 1901 hébergée au sein de l'établissement scolaire.

Il permet :

- D'offrir à vos enfants la possibilité de participer en dehors des heures de cours à des activités diverses en assurant le financement de jeux de société, livres... mis à disposition dans une salle spécialement aménagée.
- De contribuer financièrement à certaines activités éducatives proposées par les équipes enseignantes du collège (par exemple : sorties, voyages scolaires, animations diverses)

La cotisation est de :

- ❖ 5 € pour 1 enfant
- ❖ 8 € si plusieurs enfants sont scolarisés

Du fait de son caractère volontaire, cette cotisation est aussi un acte solidaire fort. Nous vous en remercions donc chaleureusement par avance.

Le Principal,
Eric GILLON

✂.....

Adhésion annuelle 2026/2027 au



Nom du responsable légal :

Elève(s):

Nom : Prénom : Classe :

Nom : Prénom : Classe :

+

Paiement : ESPECES : 5 € ☐ 8 € ☐

CHEQUE libellé à l'ordre du « FSE du collège Le Bonrieu »

5 € ☐ 8 € ☐